

CD31 : Signature des contrats de territoire



Légende: Georges Méric et Jean-Claude Dougnac signent les contrats de territoire 2018.

Crédit photo : Manu Dejean

Vendredi 26 octobre 2018, le président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, Georges Méric, a signé avec le président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, François Arcangeli, représenté par son premier vice-président Jean-Claude Dougnac et avec les maires des 55 communes membres, les contrats de territoire 2018 à l'Hôtel du Département.



Les contrats de territoire ont été mis en place en 2016 par le Conseil départemental avec chaque commune et intercommunalité de la Haute-Garonne pour soutenir les projets d'équipements publics, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

Les contrats de territoire, signés avec la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, prévoient la réalisation de 23 projets d'équipements publics pour un investissement total de près de 2 926 839 M€.

Ils vont notamment permettre de soutenir la construction d'une maison médicale à Salies du Salat, la rénovation thermique et la mise aux normes sécurité et accessibilité à la salle polyvalente de Mazères sur Salat, la construction d'une salle polyvalente à Laffitte Troupière, la rénovation de la place du hameau de Pujos sur la commune d'Estadens, la réhabilitation d'un ancien bâtiment communal en maison des associations à Sepx.

532 projets seront ainsi accompagnés en 2018, dans les territoires périurbains et ruraux de la Haute-Garonne et 135 dans les communes de Toulouse métropole.

Les contrats de territoire sont un engagement fort du Conseil départemental qui a mobilisé en 2017 un budget total de 38 M€ (contrats signés avec les communes métropolitaines et hors métropole).

En 2018, le Département a perfectionné son dispositif avec une nouvelle génération des contrats de territoire, simplifiés, pour faciliter la gestion des communes et intercommunalités.

En outre, afin de compléter les contrats de territoire, la collectivité a créé en 2018 un nouveau dispositif intitulé "Carte blanche", qui permet d'accompagner les initiatives locales innovantes portées par les intercommunalités.

Le Conseil départemental a par ailleurs développé une offre "ingénierie" à destination des collectivités locales, via une plateforme unique qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés, dont la société publique locale Haute-Garonne Développement.

"Avec les contrats de territoire, le Conseil départemental œuvre pour réduire la fracture territoriale et garantir le maintien des services publics sur l'ensemble de la Haute-Garonne, notamment dans les territoires éloignés de la métropole toulousaine.

Le Département, garant de la solidarité territoriale, agit pour améliorer le quotidien des Haut-Garonnais en assurant un égal accès aux services et équipements publics sur l'ensemble du territoire", souligne Georges Méric.

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/signature-des-contrats-de-territoire-avec-la-communaute-de-communes-cagire-garonne-salat>